

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 15 fr. par an France 12 — Etranger 20 fr. par an

Une histoire de brigands

Mais est-elle vraie?

C'est celle que rapporte Serge Moatti dans « Tunis Socialiste » de vendredi 15 courant sous les titres :

Chez les roitelets du bled

INTOLERABLE ABUS DE POUVOIR

Il paraît, d'après lui, que le nouveau caïd, surnommé Bou Dabbouz, se serait livré à des agissements intolérables vis-à-vis d'un contribuable de 78 ans, en retard pour le paiement de ses impôts.

Nous n'entrerons pas dans les détails de l'affaire puisqu'aussi bien Serge Moatti les a suffisamment exposés avec peut-être quelque exagération en y mêlant un fonctionnaire des finances.

Disons cependant que le propriétaire qui devait il y a deux ans une soixantaine de milliers de francs s'en vit réclamer cent dix mille avec les frais !!!

A la suite de cette importante créance, l'ancien caïd, celui qui vient d'être relevé de ses fonctions par M. Peyrouton, aurait fait saisir pour plus de 300.000 fr. de titres et valeurs, ainsi que 1.200 pieds d'oliviers en plein rapport dont il fit vendre la récolte d'olives sans rendre de comptes à l'infortuné propriétaire.

On voit par cette façon d'agir qu'Hasen Sakka n'y allait pas par quatre chemins vis-à-vis de ses administrés et que la mesure, qui l'a atteint par la mise brusque à la retraite était pleinement justifiée et il serait peut-être même bon que l'on examinât de près toutes les affaires litigieuses du genre de celle-ci. On y trouverait peut-être un vilain pot-aux-roses comme il advint autrefois à un vieux caïd qui jouissait jusqu'alors de la sympathie publique, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à plusieurs années d'emprisonnement.

Qu'est-il ce temps où la justice des beys savait punir les coupables ? Aujourd'hui on leur donne la Légion d'honneur avec quelques crachats en plus.

Bref, si tout ce qu'a raconté Serge Moatti sur Sakka et sur Bou Dabbouz, grand amateur de boukha, ainsi que sur l'employé des finances est exact, toute cette clique mérite un sérieux rappel à l'ordre, mais ce qui est le plus lamentable, c'est la mise en cause d'un inspecteur des finances auquel Serge Moatti fait tenir le langage suivant dont nous lui laissons toute la responsabilité, car il nous est difficile d'admettre qu'un fonctionnaire français ait méconnu ainsi ses devoirs :

« Samedi 9 septembre donc, l'inspecteur des finances réclamait une somme de 40.000 francs, pour solde, au propriétaire déjà saisi et largement saisi et l'invita à repasser lundi pour s'arranger.

« Drôle d'arrangement, nos lecteurs vont le constater :

« Lundi matin, le vieillard faisait son marché comme tous les matins et sortait de chez le boucher, lorsque l'employé du khalifat vint le chercher d'urgence, et l'entraîna, sans même lui laisser le temps de déposer chez lui la viande qu'il venait d'acheter.

« Arrivé au siège du khalifat, le vieillard se trouva en présence de l'inspecteur des finances qui lui tint ces étranges propos :

« — Je sais que tu as de l'argent sur toi, tu vas me le remettre immédiatement, à valoir sur ce que tu dois à l'administration.

« Evant cette manière cavalière de procéder, notre bonhomme ne voulut évidemment point s'exécuter.

« — Alors, allons chez le caïd, hurla l'inspecteur des finances, hors de lui.

« Et un instant d'après, un cortège comprenant le khalifat, son employé, l'inspecteur des finances, deux spahis et le vieil homme, pénétra au caïdat.

« Le caïd était à ce moment avec plusieurs personnes. Il s'en sépara immédiatement, l'inspecteur des finances le tira au courant de l'incident.

« — Ah ! il ne veut pas s'exécuter, cria Si Bou Dabbouz, et bien, nous allons voir.

« Et il se précipita menaçant en compagnie de l'inspecteur des finances vers le contribuable, taxé mais pas touché, et le saisit rudement à l'épaule.

« — J'ai 78 ans et vous me brutalisez, dit le vieillard. Je vous laisse la responsabilité de ce qui pourra m'arriver.

Si nous étions Résident Général ?

Que ferait-il s'il était Résident Général ?

Nous commencerions par avoir nos coutées franches et la liberté de travailler paisiblement, sans mouches ni frelons autour de nous, au réveillement du pays et sans être importuné par qui que ce soit. Nous mettrions le Grand Conseil en sommeil pour ne pas dire que nous nous débarrasserions de lui jusqu'aux prochaines élections, en avril prochain et même plus tard si cela était nécessaire.

Quand la situation serait redevenue normale, nous le rétablirions avec toutes ses prérogatives après avoir apporté quelques retouches reconnues nécessaires.

N'est-ce pas ce qu'a fait M. Lucien Saint avec la Conférence Consultative qu'il envoya proprement promener ?

Le Grand Conseil ayant besoin d'être remanié, il faut donc mettre fin de suite à son mandat; si on le garde nous risquons fort de ne pouvoir sortir du pétrin dans lequel nous nous trouvons par sa faute.

Paul LUX.

« — Nous saurons quand même arriver à nos fins, reprit le caïd, et tandis que lui-même et l'inspecteur des finances maîtrisaient le vieil homme, il appela un spahis.

« — Maintenant, fouille-le, ordonna-t-il.

« Et tout comme un malfaiteur de droit commun, on fouilla l'homme maîtrisé.

« — C'est entendu, fit alors ce dernier, je vais vous donner ce que j'ai sur moi, à condition que vous versiez cet argent à la Caisse de Dépôts et Consignations.

« Le Caïd et l'inspecteur se concertèrent en français pour ne pas être compris par l'homme maîtrisé puis acquiescèrent à sa demande.

« L'homme leur remit alors cinq mille francs qui étaient sur lui et les deux fonctionnaires lui délivrèrent un reçu. Mais peu après, on devait s'apercevoir qu'il s'agissait d'un reçu pur et simple sans spécification de versement à la Caisse de Dépôts et Consignations, mais d'où étaient déduits les frais... et surtout les 5 % revenant au caïd !!

« Maintenant viens avec nous, poursuivit Si Bou Dabbouz.

« Et avec tout le cortège y compris les amis il se rendit au bureau du vieillard, fit mettre les scellés sur son coffre-fort et ses tiroirs, puis à son domicile particulier.

« Là, devant les femmes de la famille et les enfants effrayés par l'irruption de la force armée, il fit forcer par un serrurier appelé sur l'heure la serrure de deux tiroirs d'une commode, s'empara de papiers extrêmement importants qui s'y trouvaient et avisant un coffre-fort fit appel à deux portefaix et sans autre forme de procès expédia le coffre-fort au caïdat.

Après cet exposé où la vérité apparaît à toutes les lignes, que pensera-t-on de ces exploits ?

On pensera qu'ils méritent les uns et les autres une sévère sanction, nonobstant peut-être des poursuites judiciaires pour violation de domicile et complicité.

Car nous ne sachions pas qu'un caïd ait les pouvoirs de pénétrer dans une maison quand il n'y a pas crime.

Quant à ce joli merle de Sakka, il doit rendre des comptes, et s'il ne l'a fait, subir les conséquences de ses actes.

Voilà la justice, la justice qui doit être pratiquée par tous, même avec la justice nouveau modèle qui s'accompagne de plusieurs directeurs, commissaires généraux de gouvernement, grignoteurs de budget.

L. de P.

Bulletin

Pour les fonctionnaires tunisiens

Nous lisons dans la « Tribune des Fonctionnaires et des Retraités » cette courte mais combien suggestive information :

« La section fédérale de Tunisie doit être réunie prochainement avec la C.G.T. et la Fédération par le nouveau Résident Général, M. Peyrouton, actuellement à Paris.

Depuis, nous savons que M. Peyrouton a reçu la visite de Jouhaux et Charles Laurent, accompagnés de Durrel et Bourzouq.

Peu après, c'était André Duran-Angliviel qui était reçu à son tour.

Qu'avient donc à demander la première délégation, puis le leader de « Tunis Socialiste » sinon qu'on ne touche pas aux traitements des fonctionnaires ni

aux indemnités excessives que reçoivent certains d'eux.

Périsse donc la Tunisie plutôt qu'une participation, si minime soit-elle, au déficit du budget qui entraîne la Tunisie à l'abîme.

M. Peyrouton, vous n'avez pas voulu nous écouter; il fallait, dès la prise de possession de votre haut poste, agir avec vigueur et vous n'auriez plus à vos chausses tous ceux qui flânent pour intangible le décret Flandin avec les allocations et autres indemnités qu'il comporte. Aujourd'hui, il va falloir compter avec eux, car ceux même qui ne sont pas visés font chorus avec les autres.

A propos de cet Etienne Flandin, un de vos prédécesseurs, qui ne valait pas mieux et peut-être encore moins que votre prédécesseur, nous écrivions qu'il avait fichu la Tunisie dans un sale pétrin d'où on ne pourrait plus la sortir... à moins d'abroger tout ce qu'il a fait.

Le fera-t-on jamais ? Qui vivra, verra.

L. de P.

Le retour du Résident Général

M. Peyrouton, accompagné de MM. Dubois-Taine, Knobel et Mettes sont rentrés en France après une quinzaine passée dans la capitale où le Résident Général n'a certainement pas perdu son temps.

Nous saurons bientôt ce qu'il nous rapporte au sujet des colons et des fellahs dans la Libye comme tout le monde, sans les honneurs budgétaires dont quelques-uns méritent l'appellation de budgétivores, tant leurs dents sont longues et leur appétit insatiable. Aussi faut-il porter le fer rouge pour mettre un terme à leur fringale.

Et puis quoi encore ?

Le « Républicain » de Tunis, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Constantine, se demande que rapporte M. Peyrouton dans ses valises pour le bien du pays :

1^o Le secretariat du Gouvernement tunisien ?

2^o La suppression de quelques gros et inutiles fonctionnaires ?

3^o La réduction symbolique du traitement des fonctionnaires ?

4^o Les municipalités élues ?

5^o Le réformisme du Grand Conseil ?

6^o Une politique douanière plus équitable qui permettrait à la Tunisie d'écouler ses produits ?

Voyons, est-il possible en dix jours d'enlever tout cela, alors que M. Manecron, en quatre ans, n'a rien fait du tout, et si on l'avait laissé en place comme il l'espérait, la Tunisie serait dans de jolis draps.

Faisons donc confiance à M. Peyrouton et attendons les résultats de ses démarches dont les premiers doivent être de grossir les caisses du Trésor coûte que coûte et de venir en aide aux colons nécessiteux et aux fellahs dans la plus affreuse misère.

Le reste peut attendre.

LA TUNISIE CLIENTE DE LA MÉTROPOLÉ

L'importation des marchandises françaises et algériennes en Tunisie s'élève à 63 pour 100.

La Tunisie est donc le client n°1 pour la Métropole, celui qu'elle doit soutenir

puisque'il ne lui envoie que très peu de produits et qu'il en absorbe beaucoup.

(M. E. PHILIPPAU)

TUNISIE ET TRIPOLITAINE

Une plainte italienne

Nous avons reçu, aimablement envoyée par un confrère italien, M. Branzoli-Zappi, une coupure de L'Impero, dont voici les passages les plus intéressants sur une liaison par fer entre la Tunisie et la Tripolitaine :

La ligne de Juara avec les 40 kilomètres projetés, plus les 118 déjà exploités atteindra la frontière tunisienne. Nous aurons ainsi accompli bientôt notre devoir de bons voisins envers la Tunisie. Seulement, la ligne de chemin de fer française s'arrête à Gabès et aucune nouvelle ne nous laisse espérer que la jonction des deux lignes aura lieu dans un avenir prochain.

Quelles raisons retiennent le Protectorat d'une si importante réalisation. Certains invoquent la difficulté de l'écartement des voies qui se trouve ne pas être le même. Est-ce que cela peut être un écart insurmontable ?

La Tunisie jouissant d'un progrès agricole, minier et commercial supérieur à celui de la Tripolitaine n'éprouve pas le besoin d'un rapprochement qu'au contraire notre colonie éprouve.

Un autre motif pourrait détourner la France de ce projet; c'est celui de ne pas favoriser le développement de l'importation économique de Tripoli, n'étant pas abondante l'idée de diriger vers ce port tous les produits soudanais, afin de rivaliser avec un sans transsaharien les anciennes routes caravanières.

Quelle est la cause de l'état de choses que signale notre confrère ? Est-ce de notre part indifférence économique ou méfiance politique ?

A trop de reprises, l'Italie a affirmé sur une terre que nous administrons depuis longtemps en vertu d'un acte diplomatique valable contre tous, des visées étrangement blessantes.

Récemment encore, notre Protectorat a été le théâtre de manifestations pour le moins inopportunes auxquelles se sont livrés des officiers italiens astreints par leur caractère même à une absolue discrétion.

Et ne voyons-nous pas chaque année les colonies de vacances des petits Italiens de Tunisie visitant la péninsule, se transformer en centres d'enseignement où tout ce qui nous touche est pour le moins laboré.

Il faut nous rendre cette justice que pour ne pas aggraver une situation déjà difficile, nous avons le plus souvent laissé dire et faire. L'étranger lui-même l'a remarqué.

Alors ? Alors là où la nature a séparé certaines choses, nous nous abstenons de les rapprocher.

Voilà pourquoi peut-être il n'est pas encore possible à un homme de la Lybie arrivant à la frontière tunisienne de continuer son voyage sans quelque arrêt ni sans perte de temps.

Tout comme notre excellent confrère de Rome nous le regrettons.

Mais il nous plaît de formuler un espoir.

Il semble se dessiner aujourd'hui chez M. Mussolini, après la période où il dépensa l'activité dangereuse que réclamait à ses yeux peut-être, la hardiesse de la grande œuvre nationale de réorganisation, ce lassément apaisé que donne l'expérience surtout après le succès obtenu.

La conclusion du Pacte à Quatre est dans ce sens un événement rassurant qui peut changer bien des choses et créer enfin entre les deux nations latines le rapprochement que nous souhaitons de tous nos vœux.

Quand un jour, entre un de nos présidents du Conseil et le Duce s'échangèrent des conversations à voix amicale, les explications réciproques qu'on se donnera feront bien voir l'erreur, et qu'on a perdu bien du temps à se faire, ce qui est la meilleure façon de ne pas s'entendre.

Et ce ne sera plus seulement pour passer de Libye en Tunisie que les Italiens trouveront de belles routes françaises.

P.-C.-G. F.

A. B. — Et puis notre situation financière ne nous permet pas, pour le moment, de dépenser des millions pour un chemin de fer qui peut encore attendre.

Transsaharien ou transafricain

Notre excellent confrère le « Républicain de Constantine » dit que le transsaharien fait de lents mais sûrs progrès dans les milieux officiels et que 230 députés en sont partisans.

On voit bien que ces parlementaires n'ont jamais traversé le Sahara pour avoir une pareille opinion sur le tracé de ce futur chemin de fer qu'on n'arriverait jamais à construire si on l'entreprenait.

Malgré les affirmations des ingénieurs Souleyre, Maître-Devalion et du général Estienne, n'est tout à fait impraticable et ne transportera jamais aucune marchandise, car quelle marchandise pourrait supporter le prix d'un voyage de 3.000 kilomètres de la Méditerranée au Niger ?

Nous avons raconté l'histoire de ce lieutenant du 4^e Chasseurs d'Afrique qui avait projeté en 1897 ou 98 de traverser le Sahara en partant de Biskra et s'avançant jusqu'à 2 ou 300 kilomètres au delà de Touggourt et dût rebrousser chemin.

Le tout n'est donc pas de construire le transsaharien, c'est de l'exploiter, et cela on n'y arrivera jamais.

Mme J. Lal Riaz, la veuve du très distingué président de la Cie Générale Transatlantique nous donne un avant-goût, dans la « Chronique Coloniale », d'un voyage de Dakar à Bamako.

Il faut lire ce récit pour être convaincu des souffrances qu'endure le voyageur même dans des wagons-salons pourvus de tout le confortable possible, de ventilateurs et de boissons fraîches.

Et le chemin de fer de Dakar à Bamako ne traverse pas le désert du Nord au Sud comme le ferait le Transsaharien.

Mais voici dans la « Dépêche de Constantine » du 10 courant le récit d'un voyage au Sahara l'été (47° à l'ombre), par Claude Maurice Robert.

Passons-lui la plume et après on nous dira si ce chemin de fer peut être entrepris avec quelque utilité et quelque chance de succès.

Pour nous, notre opinion est faite : le transsaharien sera un gouffre d'argent et ne rendra jamais au grand jamais un service parce qu'inexploitable par sa longueur et par la chaleur torride pendant 5 à 9 mois :

AU SAHARA L'ETE

47 degrés à l'ombre

« Minuit. Je gisais là, sur ma terrasse au calme un dieu, les membres déjetés dans la position de saint André crucifié, lorsque je fus recouvert par un « paquet » de sable chaud. Accablé par une température diurne de 47 degrés, laquelle est régulièrement de 10 à 19 heures, j'en avais pas pris garde au mugissement que j'avais connu, annonciateur du cyclone.

« J'eus un mouvement instinctif pour me tapir dans une chambre. Mais c'était déjà quitter le purgatoire pour l'enfer, les chambres étant plus chaudes dans la nuit que le jour. Ne pouvant me terrer, je m'enfouis sous mon drap, à la manière des indigènes qui s'enlinceulent dans leurs burnous et laissent passer la trombe avec sérénité. Hélas ! la respiration oppressée, suffoquée, haletante, ruisselante, je dus également renoncer à ce moyen de protection, remède pire que le mal. N'est pas bédouin qui veut !

« Que faire ? Rien à faire ! Mettre en pratique la devise du stoïcisme intégral : subir sans réagir. Et cette sentence de l'Ecole du Portique, comme un djinn sulfureux danse au regard de ma pensée : « Sois-line et abstine ».

« Etendu sur le flanc, le dos tourné aux rafales, je me résigne au pire, même à périr sous les décombres de ma maison d'argile, que les coups de bélier du vent semble vouloir abattre.

« Les palmes alentour font un bruit de resac. Mille langues ardentes me risolent; des vagues de feu me flagellent. Je suis Laurent sur son gril. Jeanne d'Arc sur son bûcher. Daniel dans la fournaise. Et pour ajouter à l'impression qu'on est en proie aux flammes, cette acre odeur de silex et de poudre à canon, d'ossements carbonisés et de cendre volcanique que le Simoun exhale, ce qui le fit qualifier de « corruption » par l'Écriture.

« Et toujours, sur la peau moite, haletante, ce grésillement du sable chaud comme une grêle de lapilli. A se croire aux abords d'un cratère en éruption. On en a plein les narines, les oreilles, plein les cheveux; et malgré qu'on serre les

dents farouchement et les paupières, on en a plein les yeux, plein la bouche, plein la gorge ! Et là, sous le menton, sous les aisselles, sous les genoux, à la racine des cheveux, aux chevilles — comme autant de sources qui sourdent de notre argile humaine — cette sudation inarrissable, à laquelle le sable adhère, se congélant, puis se mue en limon !

« Et rien à faire contre ça — rien ! Subir et s'abstenir. »

« N'en doutons plus, c'est bien ici que le « Mekroub » est né ! »

« Puis, brusquement, répit. Tout s'apaise. Comme une fanfare au geste de son chef, comme une vanne que l'on ferme, un arrêt brusque a lieu. Plus que le frémissement décroissant des dattiers dont les palmes se tranquillissent. Plus un bruit, plus un souffle. Les vents semblent figés qui hurlaient tout à l'heure.

Echos et Nouvelles

S. A. le Bey, possesseur du royaume de Tunis, n'a même pas la franchise postale pour tout ce qui lui est envoyé dans son royaume ou pour ce qu'il envoie lui-même !

On avouera que c'est raide quand toutes les Administrations la possèdent et peuvent envoyer en franchise et recommandés tous les plis, de quelque dimension qu'ils soient, et de n'importe quel poids jusqu'à 3 kilogs.

Il y a tout de même une limite qui ne devrait pas être dépassée par le protectorat vis-à-vis du Souverain. Il est vrai que Son Altesse ne se plaint pas, alors !

LA CH. DES EAUX ET DU GAZ DE TUNIS

Nous avons appris avec le plus vif plaisir, par la « Tunisie Française », que M. Mouchard, qui ne compte que des amis en Tunisie, était entré en convalescence, et son retour ne serait plus qu'une question de jours.

NAISSANCE

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un petit Armand Jacob chez Mme et M. Maurice Corcos, notre metteur en page.

MARIAGE

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage, célébré à Paris le 18 août dernier, de Mlle Fanny Gaillard, fille de notre confrère et ami William Gaillard, directeur de l'Avenir de l'Est, avec M. André Souillac, avocat-conseil à Paris, fils de Mme et M. Henry Souillac, propriétaire à Montagnac-sur-Dordogne.

AUX RENTREES

Mme et M. Thiébaud, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris en notre ville qui ont passé quelques semaines de vacances dans la Métropole.

Mme, Mlle et MM. Crouzet, père et fils, à qui nous avons eu le plaisir de serrer la main, franche et cordiale, mais nous avons remarqué que M. Crouzet père n'avait pas encore un bout de ruban rouge à sa boutonnière après sa belle invention dont nous avons, cet été, expliqué le mécanisme simple. Espérons que cet oubli sera vite réparé.

Mme Nacache, la digne épouse de M. Ange Nacache, le créateur de plusieurs lotissements en pleine prospérité, et M. Nacache, qui a repris immédiatement la direction de son important cabinet.

A eux comme à Mmes et MM. Thiébaud, Crouzet et à tous nos amis qui vont rejoindre la Tunisie, nous adressons nos meilleurs souhaits d'heureux retour.

MORT DE M. S. PICHON

M. S. Pichon, ancien Résident général en Tunisie, vient de décéder dans sa propriété de Vers-en-Montagne, dans le Jura, où, à vrai dire, sa maladie mentale l'avait complètement retranché du monde et il terminait une existence qui ne fut pas toujours exempte de reproches.

En Tunisie, son passage fut marqué par de bien vilaines choses avec la complicité de ce salopard de baron d'Anthouard de Wasserwas, aujourd'hui traîné sur la claie, et c'est bien fait pour lui.

Comme ministre des Affaires étrangères, il a été l'un des auteurs de ce fameux traité de Versailles où il s'est laissé emberlificoter pour notre malheur par Wilson.

Et aujourd'hui, la guerre est plus proche de nous qu'en pense.

L'œuvre de Pichon ne pèse pas plus lourd dans la balance qu'une feuille de papier à cigarette, mais ses victimes sont nombreuses, néanmoins.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec une très grande peine la mort survenue le 17 courant à Nice, où elle s'était retirée, de Mme Bloquin, veuve de l'Ingénieur de la circonscription sud de Tunis.

Elle laisse deux filles, dont l'une habitait avec elle et n'avait jamais voulu se marier, l'autre veuve d'un officier mort au champ d'honneur, une sœur et un beau-frère, Mme et M. Boucher, contrôleur principal des Contributions diverses et un frère, M. Zigliara, greffier détaché en Syrie et de nombreux parents à Bône.

Nous prions toute la famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Nous avons encore appris avec peine la mort survenue après quatre jours de maladie de M. Mohamed Motamri, ancien chef de service en retraite de la Direction de la Justice tunisienne.

Ses obsèques ont eu lieu au djellaz mercredi après-midi au milieu d'une foule nombreuse très affectée de cette mort.

Nous nous joignons aux nombreux amis du défunt pour adresser à sa famille, nos condoléances profondément émuees et attristées.

REGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture et de la Colonisation

Direction des Forêts

Avis

Le public est informé qu'il sera procédé le 24 octobre 1933, à 8 heures du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, avenue de Paris, à la vente des lièges mâles et de reproduction.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Bizerte, Ain-Fraham et El-Feidja.

Administration des Habous

Avis

Il est donné avis au public que le jeudi 5 octobre prochain, à 10 heures, il sera procédé, aux bureaux des Habous, à Tébourouk, à l'échange par voie d'enchères publiques, du tiers indivis de Saniet ben Kasdallah, qui est complanté d'arbres fruitiers, située à Oued Khalled. Caïdat de Tébourouk, et accuse une contenance totale de 1 ha. 50, sur une mise à prix de 3.334 francs.

Le samedi 7 du même mois, il sera procédé, à 9 heures, à l'Agence des Habous du Kef :

1° à l'échange, par voie d'enchères publiques, de deux parcelles de terre dites « El Mardja » et « Dhar Hemar », sises dans l'henchir Sidi Nour El Heddi, Caïdat des Ouled Aoun, et accusant une contenance approximative de 10 ha., contractuellement à ce qui a été inséré dans le « Journal Officiel » numéros 67 et 71, sur une mise à prix de : 20.000 francs.

2° à la cession à enzel par voie d'enchères publiques d'une parcelle de terre dite « El Mida T. F. », n° 15700, sise à l'est du Kef, d'une superficie de 13 ha. 62, sur une mise à prix de : 1.300 francs par an.

Pour prendre communication des cahiers des charges et des plans, s'adresser au Bureau foncier, à l'Administration des Habous.

Raymond VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 32, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES — 41, Ave. Al-Djazira, 41

Café Français
HAMMAM-LIF
Consommations de 1^{er} choix
Liqueurs de marque Bière sous pression
Le meilleur accueil est réservé aux clients

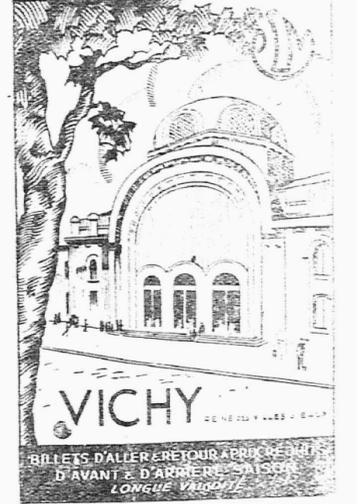
Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900

Restaurant du Japon
— 0-7, Rue Amilear — TUNIS — 0-
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — Repas à 8 fr. — Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus geud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte
(Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à 10 h. — Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.
Départs supplémentaires de Tunis : les dimanches 2 et 9 juillet ; et de Marseille : les jeudis 21 et 28 Septembre même horaire.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence : 8, rue d'Alger à TUNIS
Les Agents : PEDELUPE & PIETRA



Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 50.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 20, rue d'Arçon

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôt à vue et à échéance
Dépôts à terme
Escompte et Recouvrements de tous Effets
Quittés de commerce
Prêts sur Marchandises
Evénements de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
Paiement de coupons
Location de coffres-forts et de bureaux
Travaux de Change
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Matamoras, Médéa, Bab, Sfax, Sousse, Arad, Souk-el-Kheir, Sousse, Zouara.

Station Thermale de Korbous

« SAISON D'ETE »
Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre, réduction de 50 % sur les tarifs des villas et appartements vides ou meublés des 6 premières catégories et de 25 % sur les 7 et 8^{es} catégories.
Autobus quotidien.
Tarifs et renseignements : 5, avenue de Paris à Tunis; 181, 18-15 et Directeur Exploitation à Korbous, tél. 4.

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

MATELASSIER - TAPISSIER

Fourniture de toile, laine et erin végétal
Réparations de divans et sommiers
FAÇON A DOMICILE
Main-d'œuvre française et soignée

DREYON
SAINT-GERMAIN (Tunisie)
Dépositaire des vins du Domaine de Carnières

Plus que jamais
ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y bâtir votre maison ou votre placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 1046

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 100 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe
TAUX AVANTAGEUX

Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — Sfax — SOUSSE

Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Colis —

Grand Hôtel & G^o Hôtel de France

5, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire



Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.65
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE



PHARMACIE BLOCH

1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacie de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateau, de la poste, de des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Meniere et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brani Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod — 1^{er} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes, Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléphone. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
Dépôt : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 39, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.7
POTINVILLE, Télph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier — Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

C^o Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedi matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial — « ASSURANCES » (28^e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléphone. 18.96

BANQUE DE TUNISIE

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier — Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

C^o Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedi matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial — « ASSURANCES » (28^e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléphone. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS**.